

LAC BROMONT

# Le projet Phoslock repoussé au printemps



**MICHEL LALIBERTÉ**  
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

**BROMONT** — L'épandage d'un produit spécial dans le lac Bromont pour neutraliser le phosphore au fond du plan d'eau est repoussé au printemps. Action conservation du bassin versant du lac Bromont (ACBVLB), l'organisme qui pilote le projet, entend profiter de ce report pour peaufiner son plan d'action.

Il ne s'agit pas d'un contretemps, assure Anne Joncas, présidente du conseil d'administration de l'ACBVLB. Bien au contraire, soutient-elle, puisque deux fenêtres étaient possibles pour lancer l'opération : l'automne ou le printemps, alors que les conditions sont jugées excellentes pour une intervention physique dans le lac. « Ce sont les meilleurs moments parce que le phosphore est au fond de l'eau. Il n'est pas dans les plantes comme durant l'été, prêt à être relâché », explique-t-elle. « Qu'on procède au printemps, ça ne change rien pour nous ou



Il ne s'agit pas d'un contretemps, assure Anne Joncas, présidente de l'ACBVLB. L'opération peut se dérouler aussi bien au printemps. « (...) Ça ne change rien pour nous ou pour les gens qui profitent du lac. » — PHOTOS ALAIN DION

pour ceux qui utilisent le lac. »

Action conservation propose de disperser 174 tonnes d'un mélange d'argile et de lanthane, un métal non toxique, dans le lac. Le produit, qui s'appelle Phoslock, aura comme effet

d'absorber les molécules de phosphore, indique M<sup>me</sup> Joncas. Des représentants de la compagnie sont passés à Bromont en 2014 pour procéder à l'analyse des données compilées au fil des ans par ACBVLB, a-t-elle dit. Ils ont en plus recueilli leurs propres données sur le lac qui couvre une superficie de 48 hectares. « C'est un composé stable qui va capter puis garder les molécules de phosphore au fond du lac. Elles ne bougeront plus. »

Un tel procédé, croit M<sup>me</sup> Joncas, devrait avoir pour effet de limiter les conditions dans lesquelles les algues bleues naissent et prolifèrent. « Le lac est capable de gérer une grande quantité de phosphore. Mais il y en a tellement dans les sédiments au fond du lac qu'on doit l'aider. »

**SONDER LE LAC**

Le ministère de l'Environnement continue d'étudier le projet. Deux de ses biologistes effectuent depuis mardi des sorties sur le plan d'eau pour analyser à l'aide d'une sonde la composante des plantes aquatiques dans les secteurs plus

profonds. Il s'agit d'avoir un bon portrait de la présente situation, a dit M<sup>me</sup> Joncas. « On veut pouvoir comparer l'avant avec l'après. On a toujours valorisé une approche scientifique. On va continuer de le faire. »

M<sup>me</sup> Joncas est confiante qu'un certificat d'autorisation sera émis à temps pour le printemps. D'ici là, l'ACBVLB continue de cumuler les données sur le lac. Une biologiste fait le tour du lac tous les jours à bord d'un kayak pour mesurer en de multiples endroits la transparence de l'eau ainsi que sa température en plus de repérer des traces d'efflorescence, signe que des cyanobactéries se développent.

La saison estivale qui s'achève au lac Bromont a été difficile. Les premières cyanobactéries sont apparues le 24 juin. À neuf reprises, la qualité de l'eau a forcé les autorités à fermer la plage municipale à la baignade, a dit M<sup>me</sup> Joncas. « C'est un lac qui a des problèmes. On essaie de le sauver et on pense que notre projet va réussir. Ça pourrait être une solution pour d'autres lacs au Québec. »

**Solliciter les entreprises**

L'ACBVLB peut maintenant remettre des reçus d'impôt lorsqu'elle reçoit des dons. L'Agence canadienne du revenu la reconnaît maintenant comme organisme de bienfaisance. La nouvelle, apprise la semaine dernière, est qualifiée « d'excellente » par Anne Joncas, présidente de l'organisme. « Nous sommes très contents de cette reconnaissance. Ça va tellement nous aider dans notre financement. »

En vertu de ce statut, les personnes et entreprises qui versent des dons à l'ACBVLB pourront en récupérer une partie par le biais de leurs déclarations de revenus. « C'est un gros pas en avant pour nous », croit M<sup>me</sup> Joncas.

Cet outil, comme le qualifie M<sup>me</sup> Joncas, devrait permettre à l'organisation de compléter le financement de son projet. Le coût de l'opération s'élèvera à 650 000 \$. La Ville de Bromont s'est déjà engagée à contribuer pour une somme de 300 000 \$. Reste à trouver 350 000 \$.

Des demandes de subventions ont été déposées aux gouvernements fédéral et provincial. M<sup>me</sup> Joncas a pu en discuter récemment avec le député fédéral de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, ainsi qu'avec le cabinet du ministre de l'Environnement, David Heurtel. Elle espère obtenir près de 200 000 \$.

Dès les prochains jours, la direction de l'ACBVLB entend mettre à profit son nouveau statut pour solliciter l'aide financière d'entreprises de la région. Cette filière pourrait compléter le financement du projet, croit-elle. **MICHEL LALIBERTÉ**



La biologiste Rebecca Gouge fait le tour du lac tous les jours en kayak pour mesurer en de multiples endroits la transparence de l'eau ainsi que sa température en plus de repérer des traces d'efflorescence, signe que des cyanobactéries se développent.



**Proprio Direct**  
AGENCE IMMOBILIÈRE



**Renaud Béliveau**  
Courtier immobilier  
450 777-6743



**Jason Béliveau**  
Courtier immobilier  
450 525-2977

**SERVICES GRATUITS**  
d'ÉVALUATION et de CONSEILS  
de mise en marché  
de votre maison



**L'ÉQUIPE**  
*Béliveau*

450 994-3795 • 180 St-Antoine Nord, Granby  
service bilingue